

**Ordre du jour :**

- 1 - Informations du Vice-Président chargé de la Recherche :
  - a) état d'avancement du volet recherche du contrat quadriennal
  - b) présentation ANR transports
  - c) bilan de colloque : H<sup>2</sup>PTM
  - d) restitution de 20 KF attribués au colloque MGFT2002
  - e) convention de laboratoire commun établie avec la société RIBER
  - f) changement de direction du LAMIH
- 2 - Approbation du compte-rendu du Conseil Scientifique du 22 novembre 2001
- 3 - Comité Directeur de l'Institut ERASME
- 4 - Demande de renouvellement du DEA de Sciences des organisations (Sciences Economiques et Sciences de Gestion) au Ministère
- 5 - Projet Réseau National de Technologie pour la Santé
- 6 - Pôle Régional de Recherche sur l'Entreprenariat
- 7 - Projet INTERREG III – A : Sécurité et Environnement en Mécanique pour les Transports Terrestres
- 8 - Demandes de subvention FEDER :
  - ACR Ingénierie urbaine : Systèmes d'aide à la décision en ingénierie urbaine
  - Création d'un pôle de recherche sur les matériaux intelligents et adaptatifs à MAUBEUGE
  - Développement du pôle agro-alimentaire de CAMBRAI
- 9 - Demandes d'aide aux colloques
  - Les jeunes viennois ont pris de l'âge : œuvres tardives du groupe "la jeune Vienne" et leur réception en France – CAMELIA – CRHICC/CRAC
  - CADUT'2002 – LAMIH/RAIHM
  - 2ème journée thématique sur les Activités Physiques Adaptées - FSMS
  - XXVIIe congrès de la société de biomécanique – LAMIH/BIO
- 10 - Aide anglophone pour publication

**1 - Informations du Vice-Président chargé de la Recherche :**

**a) état d'avancement du volet recherche du contrat quadriennal**

La Mission Scientifique Universitaire est venue à Valenciennes le 22 janvier 2002. Les sciences pour l'ingénieur et les STIC sont reconnues comme pôle fort, les autres pôles de l'Université restant fragiles. Monsieur Mela, Chef de la MSU, préconise des actions énergiques pour renforcer l'attractivité de l'UVHC dans les quatre années à venir qui seront décisives. En effet, l'UVHC va être confrontée à une offre massive de postes dans les Universités parisiennes, en raison d'un grand nombre de départs en retraite.

L'évaluation des laboratoires CNRS est très positive.

Le LME s'approche d'une reconnaissance du CNRS. Cependant, l'activité de Jean-Pierre PAIN est trop récente pour donner lieu à la constitution d'un laboratoire. M. PAIN est invité à monter un dossier "jeune équipe".

L'Ecole doctorale est bien évaluée. Les allocations de recherche sont au nombre de 12 sur 36 thèses soutenues, ce qui reste dans la moyenne nationale.

Le domaine des sciences humaines et sociales est à surveiller de très près.

Pour les sciences juridiques, l'évaluation pose quelques difficultés. Il convient de maintenir l'IDP mais d'y développer des synergies et des transversalités. A cet effet, la création du groupe AGMEN en tant que jeune équipe pourra être bénéfique. La composition de l'IDP pourrait ainsi être la suivante :

- AGMEN, centre de recherches juridiques et politiques
- ERUDI : Equipe de Recherche Universitaire sur le Développement et l'Industrie

- groupe de droit privé général :
    - droit bancaire
    - droit du patrimoine
    - droit social
    - droit privé des nouvelles technologies
    - droit de la famille
  - le Pôle Economie Solidaire
  - le LARIME : Laboratoire d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaire en Management des Entreprises.
- D'autres groupes pourront éventuellement se structurer dans l'IDP.

Enfin, la MSU préconise une fusion du LAMATH et du MACS.

**b) présentation Action Nouvelle de Recherche transports**

Cette action va permettre de développer la recherche et d'obtenir des postes de chercheurs CNRS.

M. MILLOT présente en détail l'opération.

A mi-parcours, est prévue une structure fédérative.

Le comité opérationnel est dirigé par MM. MILLOT et JOIGNAUX. La dimension européenne est prête : il existe déjà des collaborations très fortes avec des laboratoires de l'étranger : Pays-Bas, Allemagne, Belgique, Italie.

**c) bilan de colloque : H<sup>2</sup>PTM**

Le bilan du colloque H<sup>2</sup>PTM a été distribué aux membres.

**d) restitution de 20 KF attribués au colloque MGFT2002**

Le budget du colloque étant équilibré sans cette subvention, M. LOCHEGNIES la restitue pour en faire profiter d'autres porteurs de projet.

**e) convention de laboratoire commun établie avec la société RIBER**

Cette convention implique la partie de l'IEMN située à Villeneuve d'Ascq, et non le DOAE.

**f) changement de direction du LAMIH**

Monsieur MILLOT est nommé Directeur du LAMIH. Ce changement de direction a reçu un avis favorable du Comité National d'Evaluation.

**2 - Approbation du compte-rendu du Conseil Scientifique du 22 novembre 2001**

Le compte-rendu du Conseil Scientifique du 22 novembre 2001 est approuvé à l'unanimité.

**3 - Comité Directeur de l'Institut ERASME**

Le projet "Maison des Sciences de l'Homme" présenté lors du Conseil Scientifique du 4 octobre 2001 devient Institut ERASME. Il sera piloté par un Directeur et un Comité Directeur. La composition du Comité Directeur proposée aux membres du Conseil est la suivante : liste principale : M. Didier TERRIER, liste complémentaire : M. Stéphane HIRSCHI, Mme Françoise ANCEAUX.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

**4 - Demande de renouvellement du DEA de Sciences des organisations (Sciences Economiques et Sciences de Gestion) au Ministère**

Les responsables du DEA Sciences des organisations seront Mme KARTCHEVSKY et M. PLANE.

Le Conseil Scientifique approuve à l'unanimité.

**5 - Projet Réseau National de Technologie pour la Santé**

M. DELEBARRE signale que ce projet, qui prévoit l'embauche d'un technicien, entre dans le cadre de la mutualisation des risques allocations perte d'emploi. Mme LERICHE déplore que le budget ne puisse lui permettre d'y adhérer. Mme CAMION suggère que l'embauche soit matérialisée via Valutec.

M. FLAMME rappelle qu'il ne peut alors s'agir que de CDI de mission, qui ne sauraient être pérennisés. Vis-à-vis du Ministère, l'UVHC est alors sous-traitant de Valutec, et le financement est de 50 % et non de 100 %.

Le volet "propriété intellectuelle" du projet va être étudié.

Le Conseil Scientifique approuve le projet à l'unanimité.

**6 - Pôle Régional de Recherche sur l'Entreprenariat**

Cette création va permettre au CECII d'officialiser son activité de recherche.

Le Conseil Scientifique approuve le projet à l'unanimité, sous réserve de l'étude des aspects budgétaires au prochain Conseil Scientifique.



### **7 - Projet INTERREG III – A : Sécurité et Environnement en Mécanique pour les Transports Terrestres**

Monsieur RAVALARD présente le dossier monté avec la Faculté Polytechnique de Mons.

Le projet est approuvé à l'unanimité.

### **8 - Demandes de subvention FEDER :**

- *ACR Ingénierie urbaine : Systèmes d'aide à la décision en ingénierie urbaine*
- *Création d'un pôle de recherche sur les matériaux intelligents et adaptatifs à MAUBEUGE (FNADT)*
- *Développement du pôle agro-alimentaire de CAMBRAI (CIADT)*

Après présentations de M. TAHON, Mme LERICHE et M. NONGAILLARD, les projets sont approuvés à l'unanimité.

### **9 - Demandes d'aide aux colloques**

Laboratoires	Titre du projet – porteur	Budget sollicité en €	Proposition du CS en €
CAMELIA CRHICC/CRAC	Les jeunes viennois ont pris de l'âge : œuvres tardives du groupe "la jeune Vienne" et leur réception en France MM. Wintermeyer et Zieger	1500 + 1500	1500 fonds d'attractivité
LAMIH/RAIHM	CADUT'2002 M. Kolski	2500 + 760	2500
FSMS	2ème journée thématique sur les Activités Physiques Adaptées M. Watelain	600	600
LAMIH/BIO	XXVIIe congrès de la société de biomécanique M. Lepoutre	2500	2500

Après présentation des projets, les propositions sont approuvées à l'unanimité.

### **10 - Aide anglophone pour publication**

Il s'agit d'assister les chercheurs publiant ou intervenant dans les congrès en anglais. Une identification des personnes ressources sera établie par la Cellule Recherche. Cette intervention sera rétribuée suivant des règles qui seront définies ultérieurement.

Le Conseil Scientifique approuve à l'unanimité.

### **Etaient présents :**

Collège A : MM. Ali Mehmeti, Delebarre, Desmet, Lohegnies, Millot, Monnoyer de Galland, Nongailard, Oudin, Starzenski, Ravalard

Collège B : Mme Morgand

Collège C : M. Menet

Collège D : M. Santens

Collège E : MM. Camus, Danjou, Garçon

Collège F : M. Houvenaghel

Collège personnalités extérieures : M. Chevalier

Invités : Mmes Camion, Leriche  
MM. Descamps, Herbin, Kaczmarek, Kolski, Lepoutre, Mokrab, Tahon, Watelain, Zieger

### **Ont donné pouvoir :**

MM. Aldebert et Delbecq à M. Chevalier  
Melle Wallart à M. Menet  
M. Santin à M. Santens

Excusés : MM. Bassinet, Herreras, Kabila, Saubost, Willaëys.

Valenciennes, le 21 mars 2002

Professeur P. LEVEL  
Président